

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Cote du document: | <u>EC 2017/96/W.P.8/Add.1</u> |
| Point de l'ordre du jour: | <u>9</u> |
| Date: | <u>9 mars 2017</u> |
| Distribution: | <u>Publique</u> |
| Original: | <u>Anglais</u> |

F



Investir dans les populations rurales

Observations de la direction concernant la proposition révisée relative à la conduite d'un examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA

Note aux membres du Comité de l'évaluation

Responsables:

Questions techniques:

Périn Saint-Ange
Vice-Président adjoint
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: p.saintange@ifad.org

Lisandro Martin
Chef de l'Unité de la programmation et de l'efficacité opérationnelles
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Comité de l'évaluation — Quatre-vingt-seizième session
Rome, 23 mars 2017

Pour: Examen

Observations de la direction concernant la proposition révisée relative à la conduite d'un examen par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA

1. Généralités. La direction se félicite de continuer à participer aux consultations à propos de la réalisation d'une évaluation de la fonction d'évaluation indépendante du FIDA et d'avoir l'occasion de formuler des observations. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) joue un rôle essentiel en qualité d'entité de surveillance indépendante pour le FIDA; à ce titre IOE s'acquitte pour l'institution des fonctions qui concernent la responsabilisation et l'apprentissage, et améliore l'efficacité de ses opérations en s'appuyant sur l'expérience passée. La direction du FIDA appuie ces efforts et considère que l'examen qu'il est proposé d'entreprendre vient à point nommé et qu'il est important et utile. Cet examen devrait permettre de dresser un constat exhaustif et de formuler des suggestions pour renforcer encore l'impact et l'utilité des travaux d'IOE. Il devrait également fournir une analyse précieuse de la convergence entre les travaux d'IOE et l'évolution des orientations stratégiques du Fonds, ce qui permettra d'assurer la pertinence d'IOE et de renforcer les cadres de responsabilité et d'apprentissage au sein de celui-ci afin d'améliorer l'efficacité en matière de développement et l'efficacité institutionnelle. De surcroît, les objectifs de cet examen sont en accord avec la décision récemment prise d'un commun accord par IOE et le FIDA, qui se sont engagés à réviser l'accord d'harmonisation entre les systèmes d'autoévaluation et d'évaluation indépendante du Fonds.
2. Examen par les pairs et examen externe. La direction a fait part au Comité de l'évaluation de ses interrogations (dans le document publié sous la cote EC 2016/95/W.P.4/Rev.1/Add.1), se demandant si un examen par les pairs effectué par le Groupe de coopération pour l'évaluation (ECG) des banques multilatérales de développement était un instrument adapté pour procéder à cette évaluation. Dans le secteur de l'évaluation des activités de développement, il est d'usage que la fonction d'évaluation soit soumise à un examen externe indépendant plutôt qu'à un examen par les pairs. Les examens par les pairs peuvent jouer un rôle complémentaire (par exemple pour assurer la mutualisation des meilleures pratiques); en revanche, ils ne sont pas considérés comme des instruments adaptés pour évaluer les fonctions de responsabilisation en raison des conflits d'intérêts potentiels ou apparents inhérents à ces processus.
3. En 2015, un examen externe indépendant du Groupe indépendant d'évaluation du Groupe de la Banque mondiale (IEG) a été effectué¹. Les conclusions ont été accueillies avec enthousiasme par le Conseil des administrateurs du Groupe de la Banque mondiale, et dans la foulée l'IEG et la direction du Groupe de la Banque mondiale ont élaboré un plan d'action conjoint afin de mettre en œuvre les recommandations issues de cet examen, qui a reçu l'aval du Comité pour l'efficacité du développement. La deuxième recommandation formulée à l'issue de cet examen externe préconisait qu'un examen externe indépendant soit réalisé tous les cinq ans. Le rapport soulignait que la conduite d'examen externes indépendants réguliers et approfondis des unités d'évaluation constitue une norme de bonnes pratiques parmi les banques multilatérales de développement, afin de promouvoir la responsabilisation, ainsi que des idées et des approches nouvelles sur leur rôle, leurs stratégies et leurs procédures d'ensemble, pour se donner des objectifs d'apprentissage et de progrès constants.

¹ <https://ieg.worldbankgroup.org/evaluations/external-review-independent-evaluation-group>

4. Ces dernières années, un certain nombre d'autres services d'évaluation indépendante de banques multilatérales de développement ont été soumis à des examens externes indépendants. En 2004, un autre examen de ce type a été effectué pour le Groupe de la Banque mondiale. De même, un examen externe indépendant a été réalisé pour la Banque africaine de développement en 2005 et pour la Banque asiatique de développement en 2008. Deux évaluations externes indépendantes ont été conduites en 2011: une pour la Banque interaméricaine de développement et une pour le Fonds monétaire international. Toutes ces institutions (de même que la Banque européenne pour la reconstruction et de développement) ont également été soumises à des autoévaluations approfondies entre 2010 et 2012, ce qui a permis de compléter les évaluations externes indépendantes.
5. Bien que les examens par les pairs soient utilisés plus fréquemment au sein du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), dont le FIDA fait partie, ses membres font également part de leurs craintes à l'égard de conflits d'intérêts potentiels ou apparents. La direction de la FAO et son Comité du programme n'ayant pas jugé le rapport rendant compte de l'examen par les pairs effectué pour l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) suffisamment objectif, une évaluation externe indépendante de la fonction d'évaluation de la FAO a par la suite été réalisée, en 2016. Pour des raisons analogues, un membre de l'ECG, la Banque africaine de développement, a décidé de ne pas se soumettre à un examen par les pairs mené par l'ECG, mais de faire appel à des consultants externes pour réaliser une évaluation.
6. Portée de l'évaluation Tout en convenant que les fonctions d'autoévaluation et d'évaluation indépendante sont étroitement liées, la direction estime qu'il est important de maintenir une distinction claire entre les deux. Le paragraphe 10 de la proposition révisée propose d'inclure la performance de la fonction d'autoévaluation du FIDA dans le champ de l'examen proposé. La direction souhaite rappeler que la fonction d'autoévaluation a fait l'objet de plusieurs évaluations indépendantes approfondies menées par IOE au cours des dernières années à l'échelle de l'institution, notamment dans le cadre du Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (ARRI) et des évaluations au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle (2013), des reconstitutions (2014) et du Système d'allocation fondé sur la performance (2015). Les éléments essentiels des systèmes d'autoévaluation (suivi-évaluation, Système de gestion des résultats et de l'impact, rapports de supervision, examens à mi-parcours, rapports d'achèvement de projet et rapports sur l'état d'avancement du projet, etc.) sont évalués en permanence par IOE, de manière indépendante et suivant des méthodes rigoureuses, dans le cadre de son travail ordinaire d'évaluation.
7. En conséquence, au vu des incidences en termes de temps de travail et de ressources qu'entraînerait l'élargissement de la portée de l'évaluation, la direction estime que celle-ci doit se limiter à la fonction d'évaluation indépendante au FIDA, comme le Comité de l'évaluation l'avait initialement proposé. En outre, la direction pourrait ainsi consolider les réformes en cours et mettre en œuvre les nouvelles initiatives qui sont prévues afin de renforcer l'architecture de l'autoévaluation.